



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Président de la République

Question écrite n° 111505

Texte de la question

M. Jean-Christophe Cambadélis interroge M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la visite de Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans la Drôme le 3 mars 2011. Il souhaite savoir s'il est exact que 1 265 gendarmes ont été déployés à l'aérodrome de Chabeuil et à la gare TGV pour monter la garde 24 heures sur 24. Peut-il lui confirmer que M. le Président de la République a utilisé un Airbus plutôt que le Falcon prévu à cet effet ? Qu'une rampe pour qu'il puisse descendre de l'avion a été dépêchée depuis Lyon par convoi exceptionnel ? Le Président de la République aurait emprunté la voie rapide Valence-Romans coupée dans les deux sens pendant 30 mn, alors que 60 voitures d'usagers de la SNCF (sur son passage) auraient été mises à la fourrière, parce qu'elles gênaient. Et pour éviter tout contretemps, un hélicoptère Puma aurait été tenu à sa disposition avec son hélicoptère Gazelle en appui... Il se serait rendu sur deux sites (école de Chatuzange-le-Goubet et salle polyvalente d'Alixan) où 3 000 personnes auraient été invitées à un petit vin d'honneur avant de remonter dans son avion à 14 heures. Il le laisse faire le calcul de la facture à l'adresse des contribuables que nous sommes... En conséquence, il lui demande si un tel déploiement et surtout un tel coût aux frais de la République étaient nécessaire.

Texte de la réponse

Aucun déplacement du Président de la République n'a eu lieu le 3 mars 2011 dans la Drôme. Le dernier déplacement présidentiel effectué dans le département de la Drôme a eu lieu le 3 mars 2009 - soit il y a deux ans - et, en tout état de cause, il ne s'est pas déroulé dans les conditions relatées. Les éléments erronés repris dans cette question ont d'ailleurs donné lieu à un rectificatif de la part d'un journal en ayant fait mention.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Cambadélis](#)

Circonscription : Paris (20^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111505

Rubrique : État

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6461

Réponse publiée le : 20 septembre 2011, page 10122